

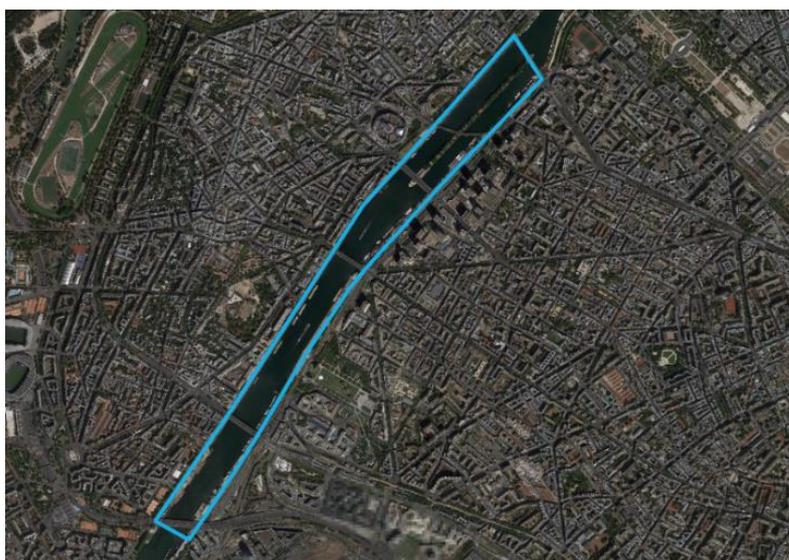
Paris  
12 octobre 2023

## Signature de la première Charte des usages des ports des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Paris Pour une cohabitation équilibrée sur les espaces portuaires

HAROPA PORT, les Mairies du 15<sup>e</sup> et du 16<sup>e</sup> arrondissements, les riverains, les associations locales, les entreprises et les industriels concernés ont signé une première Charte d'usages sur les ports allant du Pont de Bir-Hakeim au Pont du Garigliano. Cette Charte a pour ambition de garantir une cohabitation harmonieuse sur les espaces portuaires qui accueillent une grande diversité d'activités - industrielle, de croisière, d'animation, de loisirs ou encore de promenade.

### Une démarche d'amélioration continue conduite par HAROPA PORT

La Charte des usages, initiée par HAROPA PORT, constitue le document de référence qui réunit les bonnes pratiques au service d'une mixité d'usages acceptable et durable, et d'un cadre de vie agréable. Cette démarche repose sur une volonté commune d'améliorer l'existant, dans le respect des lois, des réglementations et des engagements contractuels, au bénéfice de tous, titulaires de conventions d'occupation domaniale des ports, collectivités locales, riverains et usagers.



*La charte couvre les ports de Grenelle, de Javel, du port Victor en rive gauche et le port de Passy, le port d'Auteuil, la zone de découpage et le port du Point du Jour en rive droite*

Cette nouvelle Charte des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements fait suite aux premières initiées par HAROPA PORT sur les ports du 12<sup>e</sup> et du 13<sup>e</sup> arrondissements de Paris (port de Bercy, la Gare et ports d'Austerlitz/La Rapée), qui ont su montrer toute l'efficacité d'un dialogue constant au service d'une mixité d'usages efficiente. Plus largement, ces Chartes s'inscrivent dans la démarche globale de Charte d'amélioration des ports (CAP) <https://www.cap.haropaport.com/fr>, initiative collective visant à mieux intégrer les ports dans leur environnement.

#### **Une Charte pour le « bien-vivre ensemble »**

Les quais sont à la fois des lieux de vie, de passage et de détente où se déploient de nombreuses activités industrielles, économiques et culturelles. La Charte des usages engage l'ensemble des acteurs autour de thématiques permettant de bien vivre ensemble : les usages, le cadre de vie, les circulations, la réduction des nuisances, la propreté...

Le travail qui a abouti à la rédaction de la Charte des usages des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements s'est déroulé sous forme d'entretiens, de réunions et d'ateliers, pour échanger sur les contraintes professionnelles des activités économiques, les gênes vécues par les différents acteurs et occasionnées par certaines activités dans le but de coconstruire un « mieux-vivre ensemble ».

Un Conseil de la Charte – instance de dialogue – se réunira plusieurs fois par an afin de veiller au respect des engagements pris et au bon fonctionnement de la Charte.



« Cette Charte des Usages des ports était très attendue des habitants, des élus, des conseillers des quartiers, des associations, de l'ensemble des amodiataires (...) Face à l'enjeu partagé de valorisation des berges, il nous a semblé important de trouver ensemble les bases d'un compromis de cohabitation équilibrée et pour cela de prendre des engagements nécessaires dans une démarche positive, dans un souci de respect des habitants et de leur environnement. Si cette Charte représente un grand pas pour la mise en œuvre des bonnes pratiques à venir, il est essentiel que les engagements pris aujourd'hui soient respectés demain » rapporte Claire de Clermont-Tonnerre, **élue conseillère déléguée auprès du Maire du 15<sup>e</sup> à l'urbanisme, au paysage urbain, au patrimoine et à l'aménagement des rives de Seine**

« Il était très important pour nous d'engager ce travail au sujet de la Seine et de ses abords. Il y a eu un vrai dialogue, une vraie concertation, aussi bien des mairies d'arrondissement que des riverains pour aboutir à une bonne avancée. Ce n'est que le début : une Charte représente des engagements, nous serons donc très attentifs à ce que ces engagements soient tenus, à ce que cette Charte soit respectée et améliorée si besoin », relate **Jérémy Redler, Premier Adjoint au Maire du 16<sup>e</sup> arrondissement**

« La signature de la nouvelle charte des usages du 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements marque une étape clé dans le travail de concertation engagé par HAROPA PORT, la Ville de Paris et les mairies du 15<sup>e</sup> et du 16<sup>e</sup> arrondissement avec l'ensemble des parties prenantes et des usagers. Cette charte s'inscrit dans une démarche vertueuse et responsable de dialogue permanent pour faire que la mixité des usages soit pensée, organisée et vécue dans le respect de tous et pour le bien commun, en conciliant développement économique et qualité de vie. », souligne **Antoine Berbain, directeur général délégué de HAROPA PORT I Paris**

« Usages mixtes, signifie cohabitation mais aussi collaboration. En se rencontrant pour l'élaboration de la Charte, les acteurs ont pu échanger et constater que leurs intérêts n'étaient pas opposés. HAROPA PORT | Paris a reconnu le fait que les ports sont des aires d'habitations denses ; les sociétés commerciales ont montré leur volonté d'adapter au mieux, au plus juste leurs pratiques pour réduire au maximum les nuisances et pour améliorer ce qui peut l'être ; les riverains ont admis l'intérêt légitime de l'usage commercial du fleuve à Paris, ont compris les besoins des sociétés. Pour que les notions d'usage mixte, de cohabitation et de collaboration soient dans l'intérêt de tous, nous sommes prêts à jouer de la Charte par des demandes raisonnées tenant compte des autres usagers du fleuve », témoigne un **représentant de l'association de riverains Riv'Javel**.

---

#### **A propos de HAROPA PORT**

Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent le « Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine ». Quatrième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime de premier plan (près de 700 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m<sup>2</sup> d'entrepôts logistiques en service. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de plus de 110 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.

---

**Contact presse :**

Cécile Denis - 06 07 29 73 68 - [cecile.denis@haropaport.com](mailto:cecile.denis@haropaport.com)